

# JOURNAL MUNICIPAL

N° 56 AVRIL 2021

de Saint-Rémy-de-Provence

## PATRIMOINE

### Le mystère de la Pyramide élucidé

P. 10-11

### Dossier collégiale Saint-Martin

P. 12-15

#### COVID-19 | P.4

Plus de 12 000  
personnes vaccinées  
à l'Alpilium !

#### JEUNESSE | P.8

Des alarmes  
anti-intrusion dans  
les écoles

#### CULTURE | P.17

Coup d'envoi pour  
la 1<sup>re</sup> édition de la biennale  
G-Graines





## SOMMAIRE

Crise sanitaire   Covid-19.....	P. 4
Relance économique .....	P. 6
Jeunesse .....	P. 8
Environnement .....	P. 9
Mas de la Pyramide .....	P. 10

## Dossier collégiale

<b>Saint-Martin</b> .....	P. 12
Culture.....	P. 16
Vie publique .....	P. 18
Expressions libres .....	P. 20
Brèves .....	P. 21
En tête d'affiche   Gilles et Jeyson Rous.....	P. 22
État civil .....	P. 23

## Journal municipal de Saint-Rémy-de-Provence

Direction de la publication : Hervé Chérubini

Rédaction : Sébastien Hostaléry, Brice Veyrat, Audrey Morant, Alexandra Roche Tramier

Iconographie : S. Hostaléry, A. Morant, B. Veyrat, Freepik, Guillaume Poux, Nigentz Gumuschian, CICRP - Émilie Hubert Joly, Ursula Duplantier, Gérard Depralon

Mise en page : Service communication, mairie de Saint-Rémy-de-Provence

Impression : Imprimerie Lacroix  
Imprimé sur papier 100% recyclé  
(Nautilus Classic)

Dépôt légal : à parution

Mairie de Saint-Rémy-de-Provence  
Place Jules-Pellissier  
13538 Saint-Rémy-de-Provence cedex  
Tél. 04 90 92 08 10

[www.mairie-saintremydeprovence.fr](http://www.mairie-saintremydeprovence.fr)

Application Ville Saint-Rémy-de-Provence  
sur les « app stores » Apple et Android



## LE MOT DU MAIRE



**Le patrimoine et l'environnement font partie intégrante de l'identité de notre commune. Ils contribuent au cadre de vie auquel nous sommes tous très attachés, et qui attire des visiteurs venus du monde entier.**

En ce mois d'avril 2021, l'actualité saint-rémoise concerne tout particulièrement ce précieux patrimoine. Au début du mois, nous avons en effet reçu le diagnostic majeur qui a été réalisé tout récemment à la collégiale Saint-Martin ; cette étude sur l'intérieur de l'édifice, la plus complète jamais réalisée, guidera les restaurations à venir dans les prochaines années. Nous avons également eu des nouvelles de la Piéta, cette sculpture remarquable de la collégiale dont l'examen par le CICRP touche à sa fin. Enfin, pendant plusieurs semaines du mois d'avril, l'archéologue architecte Jean-Louis Paillet a étudié de très près le monolithe du Mas de la Pyramide, appartenant à notre cher Lolo Mauron, et nous a livré des premières conclusions inédites.

C'est donc tout naturellement que ce numéro du *Journal de Saint-Rémy* revient en détail sur ces 2 édifices emblématiques, et sur les secrets que nous révèlent ces études.

Parmi les nombreux autres sujets de ce numéro, vous retrouverez bien sûr un point sur l'actualité de la vaccination contre la Covid-19 et sur les différents projets d'aménagement en cours (parking de la Libération, Cèdres, Ussol, La Roche). Je vous invite à découvrir le programme de la Biennale G-Graines, qui démarre dans les prochaines semaines, et dans un autre domaine, la présentation du budget participatif que nous allons mettre en œuvre pour que les Saint-Rémois qui le souhaitent s'impliquent davantage dans la vie publique.

Vous lirez enfin un beau portrait de nos deux concitoyens Gilles et Jeyson Rous, qui viennent de sortir un album de chansons. À écouter en attendant la réouverture des lieux culturels !

Bonne lecture !

*Hervé Chérubini*

**Hervé Chérubini**

Maire de Saint-Rémy-de-Provence  
Président de la Communauté de communes  
Vallée des Baux - Alpilles



# PLUS DE 12 000 PERSONNES VACCINÉES À L'ALPILIUM !

Chaque semaine, le centre de vaccination de l'Alpilium effectue désormais plus de 1 000 injections. Le 14 avril, Marie-Claude, a été la 10 000<sup>e</sup> personne à recevoir le vaccin Pfizer, depuis la mise en place du centre de vaccination en janvier.

Depuis, 2 000 personnes supplémentaires ont reçu leur première injection. Cela porte à plus de 12 000 le nombre de personnes qui ont obtenu soit une dose, soit deux, du vaccin Pfizer ; un nombre très important au regard de la population de la commune, et certainement un des meilleurs ratios de France.



Marie-Claude (premier rang) a été la 10 000<sup>e</sup> personne à recevoir le vaccin à l'Alpilium.

## POUR LES 50 ANS ET PLUS

À partir du 5 mai, le centre de vaccination pourra accueillir également les personnes de 50 ans et plus. L'ensemble des personnes de plus de 18 ans seront éligibles à la vaccination dans le courant du mois de juin, sous réserve des directives gouvernementales.

« Plus le nombre de personnes vaccinées sera élevé, plus nous pourrions espérer un retour à une vie proche de la normale », insiste Catherine Meinhard, conseillère municipale déléguée à la santé. « À l'approche de la haute saison, au cours de laquelle nous espérons la réouverture des bars, des restaurants et de tous les commerces, il est indispensable de mettre toutes les chances de son côté pour éviter la propagation du virus. Il en est de même pour ceux qui voudront partir à l'étranger. Le vaccin est un allié de taille pour cela. »

Les inscriptions se déroulent toujours par téléphone, 04 90 92 99 88, désormais les mardis et mercredis de 9h à 12h et de 14h à 17h.

En tant que président de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles (CCVBA), Hervé Chérubini a adressé fin mars, avec son homologue Corinne Chabaud, présidente de Terre de Provence agglomération (TPA), ainsi qu'avec les maires de Barbentane, Cabannes, Châteaurenard, Fontvieille et Maussane, un courrier commun à l'Agence régionale de santé (ARS) pour réclamer 800 doses supplémentaires de vaccins par semaine, pour le nord du Pays d'Arles.

« Pour que l'ensemble des deux communautés CCVBA et TPA puissent pleinement assurer leur part dans l'effort national (qui est de 10 millions d'injections par mois pour pouvoir atteindre les objectifs), nous avons besoin d'une capacité de 2 500 vaccinations par semaine » rappelle Hervé Chérubini.

L'ARS a répondu favorablement à cette demande le 21 avril, qui sera mise en œuvre dans les communes de Barbentane, Cabannes, Fontvieille et Maussane. Cela augmentera considérablement le rythme de vaccination à l'échelle du nord du Pays d'Arles.



Vaccination au Mas de Sarret

## LA VACCINATION, CE N'EST PAS QU'À L'ALPILIUM

Les quatre établissements de santé de Saint-Rémy ont figuré parmi les premiers à vacciner, en tout début d'année, qu'il s'agisse de leurs résidents ou des professionnels de santé. Ils totalisent à ce jour plus de 300 personnes qui ont reçu l'injection.

On se souvient que Françoise fut la première Saint-Rémoise à recevoir le vac-

cin Pfizer à l'Ehpad Marie-Gasquet, dès le 14 janvier. Depuis, 62 résidents et 43 professionnels ont été vaccinés, ce qui a provoqué une vague de soulagement dans l'établissement, très touché par l'épidémie à l'automne, et un retour à un fonctionnement plus « normal ».

À la Maison de santé Saint-Paul, 148 personnes (personnel, patientes de Saint-Paul et résidents de la MAS Les Iris) ont été vaccinées ; à la résidence seniors du Mas de Sarret, 40 résidents et profes-

sionnels de santé ; à la clinique Korian Glanum, il s'est agi d'une quinzaine de patients.

En parallèle, les médecins de ville participent également à la campagne nationale avec le vaccin AstraZeneca.

## UN ACCUEIL SOLIDAIRE POUR LES ENFANTS DES PERSONNELS PRIORITAIRES

Pendant les vacances scolaires, anticipées du fait du reconfinement, la ville a mis en place une garderie du 12 au 23 avril pour les enfants des professionnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire.

Les enfants ont été accueillis à l'école Mas-de-Nicolas pendant les quinze jours de vacances scolaires, du lundi au vendredi de 7h45 à 18h, sur des créneaux en journée complète ou en demi-journée, avec ou sans repas, à la convenance des parents.

Cette garderie a permis à une douzaine de parents saint-rémois de poursuivre leurs missions professionnelles (personnels soignants, médico-sociaux, enseignants, forces de sécurité...), essentielles à la gestion de la crise sanitaire.







## LES TRAVAUX DU PARKING DE LA LIBÉRATION BIENTÔT ACHEVÉS

**Les Saint-Rémois l'attendaient avec impatience : ce n'est plus qu'une question de jours avant la réouverture du parking de la Libération rénové, juste à temps pour la haute saison.**

Ce chantier débuté en janvier a permis, en sous-sol, d'améliorer les réseaux humides et secs, pour renforcer la défense incendie et la qualité du service de l'eau dans le quartier, de desservir l'ensemble des futurs abonnés du Clos des Cèdres, et de préparer un raccordement, à plus longue échéance, avec le réservoir des Antiques.

Mais c'est bien sûr en surface que les aménagements sont le plus visibles : ils offriront dans quelques jours 150 places de stationnement sur un espace optimisé et favorisant l'absorption des eaux de pluie.

« Les autres places de parking public, pour atteindre le total des 400 prévues à terme, seront aménagées dans un second temps à l'emplacement des anciens vergers, après l'étude d'impact actuellement en cours », souligne Vincent Oulet, adjoint au maire chargé des travaux.

### Les platanes préservés tout au long du chantier

Comme elle l'a fait en 2020 lors de la rénovation des arènes Barnier ou lors de la création du parvis devant la police municipale, la ville a apporté le plus grand soin à la préservation des platanes pendant la rénovation du parking.

Avant de commencer, des protections ont été enroulées autour des troncs pour éviter tout choc par les engins de chantier. L'entreprise a ensuite procédé à l'enlèvement de la couche de roulement, en très mauvais état, et ouvert le sol aux endroits nécessaires pour moderniser les réseaux souterrains. Dès lors que la partie supérieure du système racinaire des platanes était dégagée, les racines alors mises au jour ont été recouvertes d'un voile, qui a ensuite été régulièrement arrosé afin de protéger les racelles. Avant qu'une nouvelle couche d'enrobé soit mise en place, le système racinaire de surface a été comblé avec du ballast (empilement de cailloux).

Pour éviter qu'à l'avenir, les voitures utilisant le parking puissent toucher et abîmer les platanes, la ville a entouré chacun d'eux de murets de protection, sur le modèle de ceux qui se trouvent sur le parvis de la police municipale, avenue de la Libération.

« Ces murets en pierre qui épousent la forme des racines sont construits sur des fondations en béton très peu profondes », explique Nicolas Dumas, agent des services techniques travaillant dans les espaces verts, spécialiste de la protection du patrimoine arboré. « La ville tient à ses arbres et fait en sorte de les préserver ! » conclut Vincent Oulet.

## LE POINT SUR LES PROJETS DE LOGEMENTS

### Le Clos des Cèdres

Le permis de construire déposé au début de l'année a fait l'objet de réserves de la part de l'architecte des bâtiments de France (ABF). Bien que non rédhibitoires, le maire a demandé à l'aménageur de déposer une demande de permis modificatif les prenant en compte. Cela a été fait et l'ABF a finalement levé ses réserves.

Le projet comporte 35 appartements en accession à la propriété destinés en résidence principale aux jeunes actifs locaux à prix maîtrisé, 14 villas et 44 appartements en accession libre, à un prix restant raisonnable. En locatif, il comprend 38 appartements sociaux dont 21 réservés et équipés pour des seniors et personnes à mobilité réduite. 21 appartements dits « intermédiaires » seront loués à des prix en dessous du marché (Voir notre journal n°53).

La commercialisation des logements devrait débiter au mois de mai. Suite aux différentes communications sur le quartier, l'aménageur a d'ores et déjà reçu plus d'une soixante de candidatures, dont une très large majorité de Saint-Rémois.

### Éco-hameau d'Ussol

En février a eu lieu le tirage au sort pour le choix des parcelles de l'éco-hameau, en présence des acquéreurs et sous contrôle d'huissier. Ce tirage au sort a marqué une nouvelle étape dans la réalisation de ce projet conçu pour permettre aux Saint-Rémois de se loger à un tarif abordable dans un environnement préservé.

Rappelons que ce quartier de 25 parcelles (21 pour des logements privés et 4 pour accueillir 8 logements locatifs sociaux) comportera également une aire de jeux, une prairie humide et des jardins familiaux. Les travaux de viabilisation sont achevés et les travaux de voirie en cours.

Lors du prochain conseil municipal, fin mai, sera votée la validation du prix des terrains, ce qui permettra ensuite aux futurs habitants d'engager leurs démarches avec le notaire.

### La Roche

L'Établissement public foncier PACA a acquis dans ce secteur un ensemble de parcelles d'une superficie de 13 646 m<sup>2</sup>.

Il est prévu de réaliser au nord de cette zone la nouvelle résidence du Mas de Sarret pour les personnes âgées (7 000 m<sup>2</sup>), gérée par l'association Entraide ; et au sud, d'aménager 10 à 15 logements libres avec jardin et garages.

Le cabinet d'études Orgeco accompagnera la mairie pour l'élaboration du cahier des charges en vue de la réalisation des logements.



## UN SOUTIEN RENOUVELÉ AUX BARS ET RESTAURANTS

**Cette année encore, la municipalité a souhaité renouveler une mesure essentielle déjà mise en œuvre en 2020 : celle d'accroître les terrasses des bars et restaurants de la commune afin qu'ils puissent faire observer la distanciation sociale à leur clientèle, en réduisant autant que possible la perte financière qui en découle.**

Le 22 avril dernier, accompagné de la police municipale, le premier adjoint Yves Faverjon a rencontré les professionnels qui travailleront pendant la haute saison sur la place Favier. Cette rencontre a permis d'expliquer le dispositif, de faire connaître la limite des emplacements aux restaurateurs et d'évoquer quelques règles de « bonne conduite » vis-à-vis de l'espace alloué et des horaires à respecter, pour une bonne cohabitation avec les Saint-Rémois qui vivent à proximité.

« Il s'agit d'un réel soutien apporté par la commune aux professionnels qui font la plus grosse partie de leur chiffre d'affaires pendant la haute saison », résume Yves Faverjon. « Il était essentiel pour nous de le reconduire, dans le cadre de la relance que nous souhaitons pour Saint-Rémy en 2021. »

## DES TOURNAGES POUR PROMOUVOIR LA COMMUNE

**Chaque année, la ville et l'office de tourisme encouragent et accompagnent l'accueil de tournages en tous genres, par des maisons de production du monde entier. Quelle que soit la finalité de ces tournages, ils contribuent à exporter l'image de Saint-Rémy-de-Provence. Ils sont ainsi un outil de promotion touristique essentiel bénéfique à tout un pan de l'économie locale.**

Rien que depuis le début de l'année 2021, 3 émissions de télévision françaises ont ainsi fait étape à Saint-Rémy : *Alexia cuisine la France* (Canal +), *Cuisine ouverte* (France 3), et *L'Amour est dans le pré* (M6).

Nous avons également reçu des équipes réalisant des sujets sur Nostradamus, Van Gogh ou l'empereur romain Auguste, pour les chaînes Arte ou ZDF (chaîne publique d'outre-Rhin).

Le lac de Peiroou fait partie des lieux les plus filmés de la commune, comme ce fut encore le cas ces dernières semaines pour 2 publicités (TV et web) et un shooting photo pour la revue Elle. Une liste déjà très longue, sur laquelle figurent également chaque année des tournages de film de fiction, comme celui de Charlotte de Turckheim à l'été 2020.

Ces tournages mettent en avant notre magnifique cadre de vie, notre patrimoine, mais aussi un certain art de vivre et les nombreux talents qui vivent dans notre région. Une aubaine !



Tournage d'un documentaire sur Nostradamus pour la chaîne allemande ZDF



# UN NOUVEAU DISPOSITIF DE SÉCURITÉ DANS LES ÉCOLES

**Pour se prémunir du risque d'intrusion par des individus indésirables et garantir la sécurité des enfants, la mairie a installé pendant les vacances un nouveau dispositif d'alarme dans les 4 écoles publiques de la ville.**

Après avoir consulté plusieurs prestataires, la ville de Saint-Rémy, en concertation avec les directeurs des écoles, les délégués des parents d'élèves, la police municipale et la gendarmerie nationale, a retenu l'entreprise française My Keeper, spécialiste en alarmes et en protection des personnes.

## Des balises connectées et innovantes

Toutes les écoles saint-rémoises sont désormais équipées de balises connectées avec un bouton d'alerte et répondant au protocole PPMS (plan particulier de mise en sûreté), qui est un plan de sécurité civile élaboré par le ministère de l'Éducation nationale.

Ainsi, l'enseignant ou le personnel scolaire peut à tout moment déclencher une alerte qui avertit les autres écoles et les forces de l'ordre. « Ces balises sont innovantes car elles s'adaptent aux particularités architecturales de chaque établissement saint-rémois » précise Bernard Marin, conseiller municipal délégué à la sécurité.

Isabelle Plaud, adjointe au maire en charge de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse, ajoute : « un autre avantage de ce dispositif réside dans le fait que les balises sont mobiles et qu'elles peuvent donc être également utilisées lors des classes

vertes, des sorties en extérieur, ou encore être mises à disposition du centre de loisirs et de la Maison de la jeunesse pendant les fermetures des écoles scolaires. »



## DES MASQUES TRANSPARENTS POUR L'ÉVEIL DES TOUT-PETITS

Depuis le début de la crise sanitaire, de nombreux professionnels de la petite enfance et des parents s'inquiètent des conséquences du port du masque par le personnel encadrant sur l'éveil sensoriel des tout-petits.

Face à cette inquiétude, la Caisse nationale des allocations familiales a distribué en début d'année 500 000 masques transparents à plus de 20 000 structures de la petite enfance partout en France, dont la crèche municipale « le Club du tout-petit ».

Afin de renouveler le stock, la mairie a pris le relais de cette initiative nationale et en a commandé un nouveau lot, à la demande de l'équipe.

« Les tout-petits doivent pouvoir lire les expressions des visages : c'est essentiel pour leur équilibre et leur développement », explique la directrice Sandrine Cortese. « Avec ces masques transparents, ils arrivent à lire sur nos lèvres et développent leur apprentissage du langage. »

Dans cette même optique, l'équipe de la crèche a souhaité porter une tenue professionnelle personnalisée, financée par la collectivité. « La nouveauté est nécessaire pour étonner les enfants et attirer leur attention ! »

## DES ROSEAUX DE CAMARGUE POUR PROTÉGER LES ENFANTS

Les 5 parasols paraissent immenses, géants même, pour les écoliers du Mas de Nicolas : d'un diamètre de 3,2 m, ils ont été installés dans la cour extérieure de l'établissement pour protéger les enfants des rayons du soleil. « Nous avons profité des vacances scolaires et du confinement pour réaliser ces aménagements » raconte le directeur Robert Honnorat.

Les parasols sont constitués de roseaux de Camargue (« sagne » en provençal), et ont été installés par l'entreprise familiale Combe, basée à Maillane et forte d'une expérience de 70 ans dans le domaine du roseau. « Nous souhaitons bénéficier d'une installation la plus naturelle possible sans perdre en qualité », précise Isabelle Plaud, adjointe à l'éducation.

## ENTRETIEN DES FILIOLES : LES PROPRIÉTAIRES RESPONSABLES

**À Saint-Rémy comme dans la plupart des communes voisines, les terres agricoles sont arrosées par des canaux d'irrigation, appelées « filioles » selon le terme provençal. L'eau chemine par gravité sous les routes ou sous les ponts d'accès aux propriétés privées, et parvient ensuite jusqu'aux surfaces arrosées.**

Malheureusement, il arrive régulièrement que ces filioles, mal entretenues, se bouchent avec la présence de végétaux (branches d'arbres, déchets, amas de terres ou galets). Pour éviter ce type de désagrément et ses conséquences néfastes, les propriétaires sont tenus de maintenir l'efficacité du réseau en assurant l'entretien des filioles qui traversent ou longent leur terrain.

« La ville n'a pas vocation à intervenir sur les propriétés privées et n'en a pas les moyens », rappelle Henri Milan, adjoint au maire en charge de l'urbanisme. « Il est donc primordial que tous les Saint-Rémois concernés participent à l'entretien des réseaux d'irrigation. Des canaux bouchés, ce sont des risques de débordements sur les routes et des accidents potentiels en cas d'inondations. Ces filioles font partie intégrante de notre histoire économique et de nos paysages. Nous appelons au civisme de chacun et à la responsabilité de tous. »

## LES BERGES DU GAUDRE DE L'ARIÉLADE RESTAURÉES AVANT L'ÉTÉ

**Situé en bordure du skate-park et de l'Alpiliu, le gaudre de l'Ariélade qui traverse la commune va voir ses berges restaurées avant la période estivale.**

Avec les années et la répétition des fortes crues dues à la pluie, les berges du gaudre situées à proximité de la salle de spectacle et de congrès de l'Alpiliu se sont érodées, allant même jusqu'à constituer des trous et des fissures importantes.

Face à ce constat, la municipalité a souhaité agir en consolidant les berges, à l'aide d'un mur préfabriqué « en L » le long du skate-park. Au total, 50 000 euros vont être investis dans cette opération. « Pour réaliser ces travaux dans de bonnes conditions, le cours d'eau doit être à un niveau bas. Il était nécessaire d'agir maintenant, le printemps est une période opportune » indique Magali Mistral, adjointe au maire chargée de l'agriculture et de l'hydraulique agricole.

Ces aménagements sont planifiés sur une durée de 4 à 6 semaines. Les berges de l'Ariélade devraient donc être rénovées pour cet été.



En 2017, Lolo Mauron a rédigé un testament dans lequel il légua, à sa disparition, son bien du Mas de la Pyramide à la ville de Saint-Rémy, qui devra continuer à l'ouvrir au public.

## À LA RENCONTRE DE LOLO MAURON, PROPRIÉTAIRE DU MAS DE LA PYRAMIDE

**Le Journal de Saint-Rémy : Ce mas de la Pyramide, c'est un peu toute votre vie...**

**Lolo Mauron :** Bien sûr, que c'est ma vie. D'abord parce que j'y suis né. C'est mon père qui l'a acheté en 1923. Et puis aussi, parce que j'y ai passé toute ma vie. La première fois que j'ai quitté le mas, c'est pour mon service militaire. Et puis aussi une fois, en novembre 1951, quand il y avait eu une énorme pluie. On aurait dit que la Pyramide était au milieu d'un lac ! Tout le mas était inondé. Avec mes parents, nous avons été accueillis par les sœurs de Saint-Paul et j'ai dormi dans le lit de Van Gogh pendant 45 jours !



Les élus municipaux avec Lolo Mauron et Lionel Hacquard, président des Amis du mas de la Pyramide

**Pourquoi avez-vous voulu léguer votre bien à la ville de Saint-Rémy ?**

Je n'ai pas d'enfant et je veux que le mas reste français, provençal et saint-rémois ! En le donnant à la ville, je sais qu'elle ne pourra pas le vendre et qu'elle l'entretiendra.

**Vous avait-on déjà proposé de l'acheter ?**

Pardi ! Et pas qu'une fois ! À mon père et moi, on nous a proposé des sommes énormes, des gens du monde entier sont venus ici, des Parisiens, des Américains, des Russes... Mais on n'a jamais voulu vendre.

**Êtes-vous heureux de voir que la ville prépare cette donation ?**

Bien sûr, je vois que M. le Maire est heureux de cette décision et les Saint-Rémois aussi. J'ai totalement confiance en lui et en son équipe. Il aime ce lieu et je suis sûr qu'il fera tout, avec l'association « Les Amis du Mas de la Pyramide », pour respecter mes volontés, que j'ai notées dans mon testament. Pour que le lieu reste ouvert au public et qu'on continue à accueillir les visiteurs venus voir le musée, comme je l'ai fait toute ma vie. Pour qu'on continue à organiser des fêtes provençales avec mes amis du Collectif Prouvènço.

**Et l'étude menée par Jean-Louis Paillet ? (Voir ci-contre) Qu'est-ce que cela vous fait de voir la Pyramide avec un échafaudage tout autour ?**

C'est bien. Ce n'est pas pour toujours, ils vont l'enlever. J'aurais aimé pouvoir monter pour voir la vue comme au temps des Romains mais ce n'est plus de mon âge ! Enfin, je suis content parce qu'avant de partir, je vais peut-être connaître le secret de la Pyramide ! Si on me l'avait dit, je ne l'aurais pas cru !

## LES AMIS DU MAS DE LA PYRAMIDE

Créée le 22 février 2021, l'association a pour objet d'organiser des manifestations autour de la langue et de la culture provençale et d'assurer la conservation de la collection de voitures et d'outils agricoles.

« La création de cette association était une clause obligatoire du testament de M. Mauron », explique Florine Body-Bouquet, adjointe au maire en charge de la culture provençale. « Comme il le souhaitait, elle réunit trois personnes de confiance de Lolo, trois élus municipaux et trois membres du Collectif Prouvènço, pour continuer à faire vivre le mas après sa disparition. Sa volonté est qu'il reste un lieu convivial chargé d'histoire, de patrimoine et de mémoire. C'est ce que la ville va s'appliquer à faire. »

Un tel cadeau nécessite bien sûr de l'anticipation et de la réflexion, afin de proposer un projet qui respectera au plus près les volontés de Lolo Mauron. La ville a souhaité s'entourer du plus éminent spécialiste du travail de la pierre dans l'Antiquité, Jean-Louis Paillet, architecte-archéologue et docteur en histoire, spécialiste de Glanum et de l'architecture antique.

## LE MYSTÈRE DE LA PYRAMIDE ÉLUCIDÉ

Il s'agit de la première étude architecturale jamais réalisée sur le Mas de la Pyramide ; et c'est Jean-Louis Paillet, architecte-archéologue au CNRS, spécialiste de Glanum désormais à la retraite, qui l'a réalisée, en tant que collaborateur bénévole du service public, avec l'aide de trois membres du Groupe archéologique de Mouriès. L'intégralité de son étude sera publiée par la ville dans un ouvrage dédié au Mas de la Pyramide. En attendant, Jean-Louis Paillet répond à nos questions.

**En quoi le Mas de la Pyramide est-il un lieu important pour l'histoire de Saint-Rémy ?**

Il s'agit d'une carrière à ciel ouvert exploitée dans l'Antiquité. Les pierres extraites ici ont servi à bâtir les monuments de Glanum, les Antiques... En devenant un bien public, ce lieu exceptionnel, berceau de l'histoire saint-rémoise, sera protégé. Depuis des années, je souhaitais étudier ce curieux monolithe qui intrigue tous les Saint-Rémois. C'est un grand honneur pour moi de pouvoir contribuer à la mise en valeur de ce lieu. Je salue la décision généreuse de M. Mauron et le remercie pour son accueil.

**Quels sont les objectifs de cette étude ?**

Beaucoup d'histoires, de légendes ont été racontées au sujet de la Pyramide, mais aucune étude scientifique n'avait été entreprise.

La tradition populaire l'a appelée « Pyramide » mais elle n'en est pas une. Elle n'a pas supporté de voûte puisque la carrière était à ciel ouvert. Elle n'est pas

non plus l'unique pile d'un grand pont qui aurait franchi la carrière dans un axe Sud-Nord. Contrairement à ce que beaucoup pensent, ce piton rocheux n'a pas été laissé pour servir de témoin.

Notre but a été d'étudier de près, grâce à l'échafaudage, toutes les traces présentes sur la paroi rocheuse. Celles laissées par les outils qui ont permis l'extraction des pierres, bien sûr, mais encore, les traces qui peuvent être liées à la fonction de ce piton rocheux.

**Êtes-vous arrivé à comprendre l'utilité de la Pyramide ?**

L'étude apporte toutes les preuves matérielles qu'il s'agissait en réalité d'une « laisse de carrière » c'est-à-dire une éminence rocheuse qui a « grandi » par décaissement progressif, au fur et à mesure que la carrière se creusait en gradin.

Ce point fixe servait de borne d'amarrage à tous les treuils qui devaient tirer les blocs de pierre vers le centre depuis la périphérie de la carrière. Les blocs sortis des gradins d'extraction pouvaient être tirés sur des rouleaux, puis soulevés, et enfin posés sur des charrettes tractées par des bœufs.

Nous avons espéré trouver des traces semblables à celles que l'on remarque sur les angles des margelles en pierre de puits ! Pourtant, les cordages qui entouraient la laisse de carrière pour stabiliser les treuils en place n'ont laissé que de minuscules traces d'usure sur les angles de la laisse de carrière. En fait, tous les angles des parements de la Pyramide étaient systématiquement abattus à coup de masse ou de marteau, dans le but de créer des encoches et d'éviter que les cordages ne soient abîmés sur les

angles saillants. L'importance du nombre de ces encoches, supérieur à 200 unités, rend cette hypothèse crédible ; et comme elles ne présentent que d'infimes traces d'usure, nous en concluons que les cordages entourant la pyramide servaient exclusivement à stabiliser les treuils. Sous tension, ils ne bougeaient pas et n'avaient aucune raison de laisser des traces importantes.

**Pourquoi avoir réalisé cette étude dès maintenant ?**

Ce lieu est très complexe. La ville a raison de prendre le temps de réaliser des études, d'examiner tous les aspects nécessaires à sa mise en valeur. Si cette étape est la première visible, elle fait suite à presque 2 ans de réflexion. D'autres études seront nécessaires, notamment pour les aspects sécuritaires liés à l'accueil du public. Tout cela ne se fera pas en quelques semaines.

Pour ma part, j'ai d'abord été chargé de proposer une explication scientifique de la pyramide. Il m'a aussi été demandé de participer à un projet d'aménagement d'un parcours muséographique sur les spécificités de l'extraction de la pierre à Saint-Rémy, et notamment sur le rôle économique majeur que cette carrière a pu jouer dans le développement de la Glanum antique, gallo-grecque et romaine.

Bien entendu, nous souhaitons tous la vie la plus longue à M. Mauron. Mais afin que le lieu puisse être ouvert au public le plus rapidement possible après sa disparition, selon ses volontés, les études préalables nécessaires seront déjà prêtes.



Jean-Louis Paillet au sommet de la Pyramide



# COLLÉGIALE SAINT-MARTIN

## UN DIAGNOSTIC MAJEUR POUR LES FUTURES RESTAURATIONS INTÉRIEURES

Missionné pour réaliser le diagnostic général de l'intérieur de la collégiale Saint-Martin, en vue de sa restauration, le cabinet d'architectes du patrimoine RL & Associés a rendu ses conclusions au début du mois d'avril. Ce diagnostic, que nous avons évoqué dans le *Journal de Saint-Rémy* n°52, est le plus complet et le plus précis jamais réalisé sur la collégiale. Il servira de base à tous les travaux qui seront entrepris à l'intérieur de l'édifice dans les années à venir.



Ce diagnostic concerne l'ensemble de l'église, y compris la reprise de l'escalier situé dans la sacristie, où il est prévu de créer un local de stockage sécurisé pour le petit mobilier après la réalisation de l'inventaire (voir page suivante). La chapelle Jean-de-Renaud et la salle basse du clocher, déjà restaurées respectivement avant 2001 et en 2019, ne sont pas concernées.

« Cette étude reprend notamment les diagnostics antérieurs de 2008 et 2015, mais va beaucoup plus loin, puisqu'elle présente un diagnostic sanitaire et architectural hiérarchisé selon l'état de conservation des éléments » explique Gabriel Colombet, adjoint au maire chargé du patrimoine religieux. Le bilan sanitaire détaille ainsi l'état des voûtes, des murs et des sols sur l'ensemble de l'édifice, confirmant la nécessité d'intervenir à court et moyen terme sur les bas-côtés et le transept.

« Des diagnostics complémentaires ont été réalisés sur les décors peints, l'électricité et le chauffage, ainsi que sur les remontées capillaires » poursuit Gabriel Colombet. « À ce sujet, le bureau d'études Hydrosol a mené des investigations pour comprendre les causes de celles-ci. Un examen des nappes souterraines est en cours dans ce but depuis plusieurs mois » (voir *Journal de Saint-Rémy* n°54).

Le cabinet propose également un phasage des interventions, correspondant à plusieurs logiques, notamment celle de maintenir une utilisation partielle de l'édifice (en particulier pour les cultes), et permettant de prévoir les enveloppes budgétaires et les demandes de subvention, notamment à la Direction régionale des affaires culturelles, au fur et à mesure.

### Encore un peu de patience

La prochaine étape est la validation de la proposition de phasage par les autorités compétentes (Drac et commune), ce qui conduira à la mise en place du calendrier des interventions. S'en suivront les missions classiques de maîtrise d'œuvre qui permettront de choisir les entreprises en charge des travaux.

« Le contrôle scientifique et technique de la Drac, dans le respect du Code du patrimoine, est indispensable même s'il allonge les délais de réalisation du dossier. Les choix de restauration qui sont faits engagent la responsabilité de tous, et notamment de la ville, propriétaire de l'édifice, sur plusieurs générations ; il est indispensable de prendre toutes les précautions nécessaires », résume le maire Hervé Chérubini.



L'atelier Sinopia en train d'effectuer le diagnostic, sous l'œil attentif du conservateur de la Drac Pierrick Rodriguez.



## FLASH-BACK : PLUS DE 40 ANS DE SOINS

**Depuis les années 1970, la collégiale Saint Martin a fait l'objet de plusieurs campagnes de restauration, sous les municipalités successives, pour un montant total de plus de plus de trois millions d'euros. Ces travaux ont permis de prendre conscience de la valeur patrimoniale de l'édifice et de procéder à son classement au titre des Monuments Historiques le 28 décembre 1984.**

En 1993, l'architecte en chef Jean-Pierre Dufoix a réalisé une étude préalable commandée par la Drac et la commune, dans le but de l'aménagement général et de la restauration de l'édifice, y compris celle du clocher et de la chapelle Jean-de-Renaud ; essentielle et fondamentale, cette étude a donné le cap aux travaux entrepris à partir de 1995 jusqu'en 2017.

En 2008, l'architecte en chef François Botton, qui venait d'achever la rénovation de la façade nord et du parvis, a réalisé un premier prédiagnostic en vue de la restauration des intérieurs. Celui-ci a été complété en 2015 par Bruno Jouve, architecte du patrimoine, ce qui a mené aux travaux de sauvegarde d'urgence réalisés par l'Atelier Morisse-Marini entre octobre 2017 et mars 2018.

L'ensemble de l'édifice ayant été mis « hors d'eau » en 2018, la Drac a donné son accord pour le lancement de l'étude de diagnostic en vue de la restauration des intérieurs, la plus précise jamais réalisée, qui vient de s'achever.



# VERS UN INVENTAIRE EXHAUSTIF DU MOBILIER

L'incendie de Notre-Dame de Paris en 2019 a rappelé l'importance de posséder un inventaire précis des objets conservés dans les édifices. L'État soutient depuis une politique de valorisation des opérations d'inventaire par les communes. Ainsi, en juillet 2020, la Drac\* a demandé à la ville de procéder à celui du patrimoine mobilier de la collégiale, toutes catégories confondues (statues, bronzes, orfèvrerie, textiles liturgiques, tableaux...).

À Saint-Rémy, la réalisation de cet inventaire est également liée au projet de restauration de l'intérieur de la collégiale. Les objets vont en effet être amenés à être déplacés lors des différentes phases de travaux et seront ensuite stockés dans une partie de la sacristie, sécurisée et aménagée à cet effet.

Les biens contenus dans l'église appartiennent aux communes (sauf ceux acquis par la paroisse après 1905). Ils appartiennent au domaine public de la collectivité et sont mis à disposition directe et permanente du public pour l'exercice du culte.

Cet inventaire permettra d'identifier et d'enregistrer les objets et l'état dans lequel ils se trouvent afin de prioriser les actions nécessaires de restauration et de sauvegarde. Il portera sur plus de 300 objets et viendra compléter la liste des objets classés Monuments historiques déjà répertoriés par le ministère de la Culture.

L'inventaire fait aussi partie des actions essentielles de prévention et de lutte contre le trafic illicite de biens culturels. En effet, diverses affaires de vols et de recels de mobiliers religieux ont été commises ces dernières années en France, et en cas de vol, l'inventaire prouve que l'objet était bien présent dans l'église.

Pour réaliser ce travail minutieux et informatisé, la ville, en concertation avec la Drac, a missionné Sophie Vergne, docteur en histoire de l'art et expert en orfèvrerie. Cette spécialiste effectue ses missions auprès des institutions, du ministère de la Culture, des établissements culturels (comme le Centre des monuments nationaux...), des collectivités, etc. Une grande part de son activité professionnelle réside dans la réalisation des inventaires du patrimoine mobilier civil et religieux, de l'orfèvrerie et des ornements liturgiques dans les cathédrales et les églises partout en France. Ceci, le plus souvent en corrélation avec un projet d'aménagement de trésor (cathédrales), de mise en valeur et de sécurisation du patrimoine comme c'est le cas à Saint-Rémy.

La méthodologie qu'emploiera Sophie Vergne est celle utilisée au ministère de la Culture. Créé en 1964 par André Malraux, l'Inventaire général du patrimoine culturel a pour mission de recenser, d'étudier et de faire connaître le patrimoine français. Il constitue ainsi peu à peu la plus importante documentation sur l'ensemble du patrimoine français. Chaque édifice ou objet mobilier inventorié fait l'objet d'un dossier illustré de photographies ou de relevés, complété par les références de la documentation historique utilisée et éventuellement d'une analyse critique.

\* Direction régionale des affaires culturelles

Pour réaliser cette opération, la ville est actuellement en train de préparer les dossiers de subventions qui seront déposés auprès de la Drac et du Conseil départemental.



Cette statue de saint Éloi fait partie du mobilier de la collégiale.

# LA PIËTA RÉVÈLE SES SECRETS

Depuis janvier 2019, la Pieta, sculpture remarquable de la collégiale Saint-Martin représentant une Vierge de pitié, se trouve à Marseille, au CICRP\*\*, qui en a réalisé gracieusement, et avec le plus grand soin, un examen scientifique. Les conclusions ont servi de base à l'étude préalable obligatoire en cours d'achèvement.

Il y a plusieurs années, la Société d'histoire et d'archéologie a souhaité restaurer cette très belle statue, et financer l'opération en tant que mécène. L'œuvre étant classée Monument historique depuis 1977, Pierrick Rodriguez, conservateur de la Drac, a demandé une étude préalable qui a été confiée à Céline Aballea, restauratrice spécialisée en sculpture. Passionnante, l'étude a néanmoins pris du retard en raison de la situation sanitaire ; par ailleurs, la complexité de l'œuvre a nécessité des investigations supplémentaires. Céline Aballea nous en dit plus.

« Ce dossier démontre tout l'intérêt de la protection au titre des Monuments historiques, qui permet de bénéficier de l'accueil et de l'étude scientifique dans un centre d'État comme le CICRP et de conséquentes subventions de la part de la Drac\* »

Gabriel Colombet,  
adjoint au maire chargé de la culture  
et du patrimoine religieux

**Le Journal de Saint-Rémy : Qu'est-ce que cette étude a permis de connaître sur la Pieta ?**

**Céline Aballea** : L'étude a permis de confirmer que cette œuvre date au maximum du XVII<sup>e</sup> siècle, mais elle pourrait être antérieure, ce qui reste encore à préciser. Elle a également permis de comprendre les remaniements que la sculpture a connus au fil des siècles, au niveau de sa structure et de sa polychromie (ses couleurs).

La principale restauration ancienne date de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, avec obturation du revers par une planche de bois de résineux, remaniement du socle, consolidation des fentes ouvertes, reconstitution de la main gauche. Elle a été motivée par les altérations engendrées par des insectes xylophages, ainsi que par le retrait du bois dans les zones d'assemblage. La

dorure des vêtements de la Vierge date de la même période.

La polychromie du Christ ainsi que les carnations de la Vierge sont plus récentes, de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou du début du XX<sup>e</sup> siècle. Deux à trois repeints sont observés selon les zones.

Le manteau de la Vierge était bleu à l'origine, et la robe présente des restes d'une couche originale qui pourrait être une argenture – ce que des analyses en cours sont en train de vérifier.

**Le CICRP a réalisé un dossier d'imagerie scientifique ainsi que des radiographies. En quoi cet examen a-t-il été utile ?**

Cette documentation, réalisée au début de l'étude, a apporté des informations importantes sur les remaniements de la structure, et a aidé à déterminer les zones les plus adaptées pour réaliser des sondages de la polychromie.

**Quelles sont les techniques d'étude que vous avez utilisées ?**

Des « fenêtres » d'observation ont été ouvertes au scalpel sous loupe binoculaire pour déterminer le nombre et la qualité des différents repeints présents sur l'œuvre. Une vingtaine de fenêtres ont ainsi été réalisées dans différentes zones. Des photographies en gros plan ont été réalisées pour chacune d'elles, afin de bien documenter les anciennes restaurations.

En parallèle, le CICRP a réalisé des analyses (non destructrices) directement dans ces fenêtres, afin de préciser la datation de ces repeints. Les premiers résultats indiquent que les carnations d'origine datent au maximum du XVII<sup>e</sup> siècle, tandis que le dernier repeint du Christ est forcément postérieur à 1860.

**Quelles sont les principales conclusions de votre étude et les préconisations pour les choix de restauration à venir ?**

Au vu des observations faites, deux choix sont à discuter.

Le retour à un état antérieur à la restauration importante de la fin XIX<sup>e</sup> n'est pas envisagé car la polychromie originale n'est que très partiellement conservée, et l'état de la structure peu satisfaisant.

Le retrait du dernier repeint du Christ et des carnations de la Vierge n'est cependant pas exclu, car la couche sous-jacente, contemporaine des vêtements de La Vierge, semble relativement bien conservée.

Des dernières fenêtres d'observation doivent être ouvertes sur les visages de la Vierge et du Christ afin de pouvoir faire un choix définitif, en concertation avec les conservateurs et les responsables de l'œuvre.



La Pieta sous le regard de la restauratrice Céline Aballea



\*\* Centre interdisciplinaire de conservation et de restauration du patrimoine





## UNE ÉVOCATION DU « SAUVAGE » EN MUSIQUE

La ville de Saint-Rémy-de-Provence vous invite à découvrir sur sa chaîne Youtube une évocation contée du « Sauvage », par l'auteure saint-rémoise Anne Cortey accompagnée de trois musiciens ; une réalisation artistique enregistrée en février dernier au musée des Alpilles.

Cette réalisation est la conclusion du projet *Rouvrir le monde*, initié par la Direction régionale des affaires culturelles, auquel a participé la Saint-Rémoise Anne Cortey en juillet 2020 au musée des Alpilles.

L'été dernier, l'auteure a partagé son temps entre un atelier d'écriture, avec un groupe d'enfants du Centre de loisirs de Saint-Rémy-de-Provence, et son projet de création personnel.

Elle s'est inspirée de l'exposition du musée des Alpilles sur Le Sauvage (Paul Blanchet, 1865-1947), et s'est intéressée plus particulièrement aux années qu'il a passées au Sénégal pour son service militaire et qui l'ont durablement affecté. Entre documents d'archives et témoignages, Anne Cortey a créé une fiction proche du journal de bord qu'aurait pu écrire le Sauvage lors de ce voyage forcé, loin de sa Provence natale.

La mise en musique de ce projet devait se faire en public lors de la Nuit des musées en novembre 2020. Mais le musée ne pouvant accueillir le public depuis le 16 octobre, les équipes ont fait le choix de filmer la prestation. Une façon de retrouver encore un peu le Sauvage, personnage populaire, chansonnier et poète qui a marqué les Saint-Rémois de sa génération et émeut encore ceux d'aujourd'hui.

Auteure/conteuse : Anne Cortey | Musiciens : Christophe Alglave (guitare), Vincent Bauza (contrebasse), Elinji Lombume (harmonica, voix)  
Réalisation : Guillaume Poux | Enregistré le 12 février 2021 au musée des Alpilles

## VOUS ÊTES PLUTÔT MAESTRO OU POP ÉLECTRO ?

Les inscriptions au conservatoire de musique du Pays d'Arles, dont le site de Saint-Rémy-de-Provence, sont ouvertes pour l'année 2021-2022.

Débutant ou confirmé, individuel ou collectif, de l'éveil musical à partir de 3 ans, au cours individuel instrumental dès 7 ans, jusqu'à la formation pour adulte, le conservatoire de musique du Pays d'Arles propose de découvrir 24 instruments.

Guitare électrique, musique assistée par ordinateur, violoncelle, accordéon, flûte à bec et hautbois... Il y en a pour tous les goûts. 45 enseignants diplômés d'État vous accueillent près de chez vous avec des tarifs pour tous.

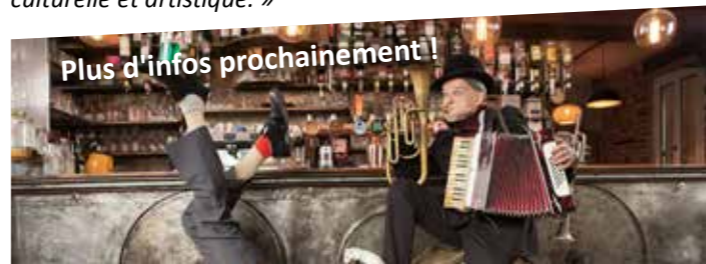
Contact : 04 90 92 49 67 (du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30)

ecoledemusique.stremy@wanadoo.fr

## LE FESTIVAL D'AVIGNON À SAINT-RÉMY !

C'est une excellente nouvelle pour tous les Saint-Rémois et les amoureux de culture : pour sa 75<sup>e</sup> édition, le Festival d'Avignon posera ses valises à l'Alpiliun le 10 juillet, avec le spectacle de théâtre itinérant *Mister Tambourine Man* d'Eugène Durif, avec Nikolaus Holz et Denis Lavant, mis en scène par Karelle Prugnaud.

Pour Gabriel Colombet, adjoint au maire chargé de la culture, « c'est une très grande fierté de recevoir cet événement à Saint-Rémy. Les nombreux atouts de notre commune, comme les arènes Barnier, où l'on peut imaginer des spectacles en plein air, ou l'Alpiliun qui s'adapte à de nombreuses configurations, semblent avoir séduit les organisateurs du Festival. Je suis persuadé que ce partenariat marque le début d'une belle et longue aventure culturelle et artistique. »



## G-GRAINES ÇA COMMENCE !

D'ici quelques jours, vous allez découvrir les arbres du centre ville habillés de magnifiques tricots multicolores, composant un balisage visuel à travers les rues : il s'agit de « tricotags », des installations artistiques joyeuses qui trouvent leur origine aux États-Unis. À Saint-Rémy, ces tricotags, réalisés par le Club de l'amitié matérialisent le parcours « L'arbre dans la ville », dans le cadre de la biennale G-Graines qui débute le 15 mai.

Nous vous l'annonçons depuis plusieurs mois : la biennale G-Graines a pour ambition d'enrichir notre patrimoine immatériel commun, de raconter une histoire collective sur Saint-Rémy, et ainsi de transmettre une mémoire d'aujourd'hui aux Saint-Rémois de demain. Sa première édition, qui démarre le 15 mai, porte sur « l'arbre dans la ville » ; ce sujet trouve son origine dans l'abattage en mai 2020 de platanes atteints par le chancre coloré sur le boulevard Marceau, qui a eu impact paysager et émotionnel fort.

Plusieurs événements ont été organisés (voir ci-dessous) autour de ce thème. Le « fil rouge » est indéniablement l'exposition de Gérard Depralon, composée de 9 superbes planches graphiques évoquant ses expériences et ses rencontres avec les Saint-Rémois dans divers lieux arborés de la ville. Ces planches seront visibles à partir de fin mai, et pendant 2 ans, là où Depralon a recueilli les témoignages qu'il relate, assortis de ses réflexions.

Une autre approche graphique de l'arbre sera visible sur le côté de l'école de la République, avec une fresque géante créée par les enfants des écoles saint-rémoises.

L'autre grand moment sera le conte théâtralisé, écrit par la Saint-Rémoise Anne Cortey, qui a fait l'objet d'une adaptation par la compagnie Du Jour au lendemain, sous la direction d'Agnès Regolo. Il sera joué aux arènes Barnier le 4 juin ; ce sera l'occasion d'inaugurer ce nouveau rendez-vous qui sera amené à revenir tous les deux ans, se déclinant autour de nouvelles thématiques et de nouveaux projets artistiques et culturels.

Renseignements : [www.mairie-saintremydeprovence.com](http://www.mairie-saintremydeprovence.com)  
Tél. 04 90 92 70 37

### Les dates à retenir :

- **4 juin à 18h et 19h30 - arènes Barnier :**  
*Entends-tu les arbres murmurer ?* Conte d'Anne Cortey théâtralisé par la compagnie Du Jour au lendemain.  
Inauguration à 19h.
- **16 juin à 18h - bibliothèque municipale :**  
Conférence de Jean Faggianelli reposant sur son roman *Graines de discorde* paru en 2020, accompagnée d'une exposition réalisée par le service patrimoine de la mairie.
- **26 et 27 juin - Domaine de Lagoy :**  
Balades organisées par le PNR des Alpilles (04 90 92 44 12)
- **juin-septembre - place Favier :**  
trois fois par jour, sculpture sonore « C'est un arbre » (enregistrée lors de Marseille Provence 2013), avec le concours du lycée agricole les Alpilles et le conservatoire du Pays d'Arles.
- **30 juin à 18h30 - bibliothèque municipale :**  
Spectacle *L'Arbre en danse* organisé avec la Bibliothèque départementale de prêt.

## HOMMAGE À GÉRARD DEPRALON

La nouvelle a fortement ému les services qui préparent la biennale depuis de longs mois : Gérard Depralon, qui venait d'achever 9 panneaux du parcours « L'arbre dans la ville » (il devait réaliser le dixième le jour de l'inauguration de G-Graines), est soudainement décédé le 23 mars à son domicile.

Doté d'un formidable coup de crayon, Gérard Depralon était un homme discret, délicat et très pointilleux lorsqu'il s'agissait de nommer les choses ; une forme de rigueur que l'on retrouve dans son dessin. Sa démarche artistique, c'était de donner à voir son regard et son ressenti à travers ses dessins ; il n'avait pas la prétention de retranscrire la réalité ou la vérité d'un lieu mais plutôt ses observations toutes subjectives.

Il s'intéressait plus particulièrement aux aspects « non premièrement évidents » d'un lieu, préférant arrêter son regard au gré de ses rencontres, de ses échanges et de ses déambulations.

Cette exposition sera aussi l'occasion de transmettre son touchant souvenir.





## ANTENNES 5G : UNE DIFFICILE ÉQUATION

Fin mars, Bouygues Telecom a déposé en mairie un dossier d'information concernant la transformation logicielle d'une antenne 4G en antenne 5G au quartier du Sarret. Par souci de transparence, la municipalité a immédiatement rendu public ce document et réclamé à la société de communiquer des simulations d'exposition aux champs magnétiques, disponibles sur le site de la ville.

« Il faut savoir que les maires n'ont pas le pouvoir de s'opposer à ce type de projet, l'implantation des antennes-relais étant une compétence de l'État », explique Sabine Guillot, directrice du service urbanisme. « Le seul critère sur lequel le maire peut s'appuyer est le non-respect du plan local d'urbanisme. Or sur ce point, Bouygues Telecom est en règle. »

La ville a néanmoins invité les Saint-Rémois à s'exprimer sur ce sujet de société. une trentaine de réactions ont été recueillies, très défavorables à la 5G, reprenant les arguments sanitaires, technologiques et environnementaux du débat public. Bien que le projet soit conforme au cadre légal, ces observations seront transmises à l'État et à l'opérateur.

Solidaire des habitants, la commune se propose d'accompagner ceux qui souhaiteraient faire réaliser des mesures chez eux ou dans l'espace public, afin que la mise en évidence d'éventuelles expositions anormales (points à plus de 6V/m) permette une réduction de puissance des antennes ou la réorientation de leurs faisceaux.

« Le déploiement de la 5G doit aussi interroger sur notre consommation personnelle de données numériques » relève Lara Lods, conseillère municipale déléguée à l'environnement. « Chacun doit prendre conscience de l'impact de ses pratiques : e-mails inutiles, visionnage de vidéos en haute définition sur smartphone, utilisation déraisonnable du "cloud" et du streaming sont autant d'usages qui conduisent à la saturation de certains sites 4G et à leur remplacement par des dispositifs 5G. »

Les collectivités ont également un rôle à jouer en s'imposant des règles de sobriété numérique, transposables aux entreprises comme aux particuliers. Une charte du « digital responsable » est en cours de réflexion.



## TENNIS DU MAS DE ZÉLON

L'affaire du tennis du Mas de Zélon, évoquée le 23 mars en conseil municipal, n'est à ce jour toujours pas classée : le dossier est actuellement dans les mains de la Cour administrative d'appel. Mais en tout état de cause, la commune étant assurée pour ce genre de litige, elle ne versera aucun dédommagement à la SCI Mas de Zélon, même si cet appel se conclut défavorablement.

L'affaire remonte à mai 2013 : la SCI Zélon avait engagé l'aménagement d'un court de tennis sur un terrain dans les Alpilles, sans avoir fait de déclaration préalable. Alertée par la Ligue de défense des Alpilles (LDA), la commune avait demandé à la SCI d'interrompre les travaux et de déposer une demande d'autorisation (il s'agit là d'une procédure classique de régularisation), ce que fit la SCI le 2 septembre 2013. La commune alors a saisi les services de l'État : l'Architecte des bâtiments de France (ABF) et la Direction des affaires culturelles (Drac). Au vu de leurs avis favorables, avec des réserves dont la SCI a tenu compte, la commune a délivré une autorisation de travaux le 22 octobre 2013, qui n'a suscité aucune observation de la part des services de l'État.

Attaquée au tribunal civil par la LDA, la SCI Mas de Zélon a été condamnée une première fois en 2015 puis en appel en 2017. La SCI Mas de Zélon s'est depuis retournée contre la commune. Le tribunal administratif a rendu un avis favorable à la SCI le 14 décembre 2020, condamnant la ville à payer 199 972 euros. La commune a fait appel de cette décision ; le jugement de la Cour administrative d'appel ne sera vraisemblablement pas rendu avant 2022.

## BUDGET PARTICIPATIF : DE QUOI S'AGIT-IL ?

C'est un des nouveaux leviers de citoyenneté mis en œuvre par certaines communes, et un des engagements de la municipalité pour Saint-Rémy : avec le budget participatif, les Saint-Rémois qui le souhaitent peuvent proposer des projets d'intérêt général et participer activement à leur réalisation. Yves Faverjon, premier adjoint au maire, en charge de ce dossier, en présente le principe.

D'où vient l'idée du budget participatif ?

**Yves Faverjon** : Depuis plusieurs décennies, en France et en Europe, on constate une augmentation progressive de l'abstention dans les différents scrutins qui rythment la vie publique. Pourtant, avec les différents mouvements qui ont marqué ces dernières années, comme les Gilets jaunes ou les marches pour le climat, on voit bien que les citoyens ont toujours beaucoup de choses à dire et beaucoup d'idées à proposer. La citoyenneté ne s'exprime plus seulement dans les urnes et doit donc se réinventer.

Les pétitions, les consultations ou encore les conseils citoyens, ont montré leur efficacité mais aussi leurs limites. Le budget participatif est un nouveau moyen à la disposition des communes pour

que les administrés puissent s'impliquer davantage et concrétiser certaines de leurs idées au profit de l'intérêt général. Dans notre volonté de renforcer la relation entre la municipalité et les Saint-Rémois, notre équipe a pris l'engagement de le développer.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Le conseil municipal a voté en mars une enveloppe de 300 000 euros pour développer des projets proposés et/ou accompagnés par les citoyens. Dans quelques semaines, nous appellerons donc les Saint-Rémois qui ont envie de s'investir à proposer des projets. Un aménagement particulier dans un quartier, une acquisition de mobilier urbain, la végétalisation d'une parcelle communale, un projet de développement durable... beaucoup de choses sont envisageables.

Les services municipaux étudieront alors la recevabilité et la faisabilité de ceux-ci, et nous les soumettrons au vote de la population par un moyen à définir, par exemple via l'appli mobile de la ville. Les citoyens qui seront à l'initiative de ces projets seront alors associés tout au long de leur mise en œuvre.



**Yves Faverjon**

Premier adjoint au maire, délégué à l'économie, au commerce, au tourisme, à la citoyenneté et au budget participatif



De nombreux types de projets peuvent être réalisés avec le budget participatif : éclairage public, jeux d'enfants, mobilier urbain...

Quel est l'intérêt de cette démarche pour la vie publique ?

Il s'agit d'une démarche collaborative entre les habitants et la commune, qui permet d'entretenir le dialogue avec la population en dehors des rendez-vous électoraux. Surtout, cette démarche rend plus transparente et plus concrète l'action publique, et met en valeur le quotidien des collectivités : choix budgétaires, expertise des services, contraintes financières, administratives et réglementaires, composition avec des opinions parfois divergentes... C'est aussi l'occasion de comprendre toutes les étapes de réalisation, et donc le temps long qui est celui des collectivités.

Notre objectif est de sélectionner les premiers projets des Saint-Rémois d'ici la fin de l'année.



EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE | DÉFENDONS NOTRE HISTOIRE, CONSTRUISONS NOTRE AVENIR

## SURCLASSEMENT DÉMOGRAPHIQUE DE SAINT-RÉMY : CE QUE CELA SIGNIFIE

Dans un arrêté du 12 avril, la préfecture des Bouches-du-Rhône a acté le surclassement démographique de la commune de Saint-Rémy-de-Provence : il est désormais considéré qu'à la population municipale recensée par l'Insee (9 893 hab.) s'ajoute la population touristique moyenne (9 443 hab.), soit une population totale de 19 336 habitants.

Il faut prendre la mesure de cette excellente nouvelle. Il ne s'agit pas en effet d'une décision préfectorale tombée subitement du ciel : c'est au contraire l'aboutissement d'années de travail, d'un cap tenu par une équipe et son capitaine pour accomplir une vision, et d'un combat pour faire reconnaître Saint-Rémy à sa juste valeur. Pour obtenir ce surclassement, il fallait en effet avoir le statut de « station de tourisme », obtenu début 2020, qui lui-même nécessitait de répondre à de multiples critères, tant sur les équipements communaux que sur la qualité de notre office de tourisme. Nous les avons minutieusement remplis, l'un après l'autre, au fil des années. Nous avons su développer un réseau d'eau potable et d'assainissement très performant et à coût modéré, au sein d'une régie publique créée par Hervé Chérubini en 1999. Nous avons investi massivement pour rénover les ruelles du centre-ville, pour

restaurer notre patrimoine, du plus important (les Antiques) au plus modeste (fontaines...), pour doter la commune de services publics de qualité, dans des bâtiments rénovés, pour préserver notre environnement exceptionnel qui attire le monde entier, pour soutenir les associations qui perpétuent nos traditions, pour renforcer l'attractivité et la croissance de nos entreprises.

Ce surclassement traduit donc l'excellente santé économique de notre commune. Il ouvre la voie à un accroissement de la dotation globale de fonctionnement octroyée par l'État, et invalide les attaques récurrentes de nos détracteurs, qui invoquent un soi-disant déclin ou dénoncent des dépenses de fonctionnement et une dette prétendument plus élevées que dans d'autres communes de la même strate. Car comme le maire l'explique depuis des années, on ne peut comparer Saint-Rémy à une commune de 10 000 habitants, du fait justement de son caractère touristique. Que l'on vive à Saint-Rémy depuis longtemps ou que l'on vienne d'y arriver, on peine à se souvenir d'où l'on était parti, ou à réaliser le chemin parcouru ces 15 dernières années. Ce type de distinction basée sur des critères objectifs permet de nous le rappeler. Saint-Rémy se porte bien et continue de faire rêver.

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont disponibles dans leur intégralité sur le site internet de la ville, après avoir été soumis au vote du conseil municipal suivant : [www.mairie-saintremydeprovence.fr](http://www.mairie-saintremydeprovence.fr) (Rubrique Mairie / Citoyenneté).

EXPRESSION DE L'OPPOSITION MUNICIPALE | LE RENOUVEAU SAINT-RÉMOIS

## CE QUI VOUS ATTEND AVEC LE PROJET DES CÈDRES

Saint-Rémois, savez-vous qu'un permis de construire de 152 logements aux Cèdres, avec l'arrivée de 434 nouveaux habitants, va bouleverser votre quotidien ?

Savez-vous que les riverains et des associations ont fait des recours sur ce permis ?

Savez-vous que les plus de 2000 Saint-Rémois qui ont signé une pétition pour le maintien du parking des Cèdres ont été ignorés ?

Savez-vous surtout que plusieurs autres projets immobiliers privés d'envergure sont prévus dans ce quartier de la Libération et des Cèdres jusqu'au Valat Neuf et, avec eux, une augmentation de 10 % de la population en deux ans ?

Savez-vous que l'urbanisation de ce secteur va entraîner la disparition de l'actuel parking des Cèdres indispensable à notre qualité de vie, à nos commerçants et à notre centre-ville ?

Savez-vous que rien n'a été prévu sur l'accès à ce nouveau quartier ? L'adjoint à l'urbanisme, Henri Milan, l'a lui-même avoué dans La Provence du 21 avril : « Une seule chose reste gênante, c'est l'accès. On cherche des solutions ».

On croit rêver ! Réfléchir à l'entrée et à la sortie de 152 logements et d'un parking de seulement 400 places aurait été bien utile, en effet...

En effet, une fois ces logements réalisés, tout ce monde sortira sur le chemin St-Joseph, seule voie d'accès inscrite dans ce projet, et l'avenue

de la Libération où il est déjà difficile de circuler.

**Vous Saint-Rémois, comment allez-vous circuler avec ces flux de voitures supplémentaires ?**

**Où allez-vous vous garer ?**

**Où vont se garer les milliers de visiteurs que nous accueillons chaque année ?**

Le stationnement est déjà insuffisant dans St-Rémy, impossible les jours d'affluence.

Malgré cela, Hervé Chérubini supprime ce parking vaste et confortable de la zone des Cèdres sans prévoir la création de nouvelles places de parking par ailleurs.

Hervé Chérubini parle d'un bon projet d'intérêt général mais depuis quand l'intérêt général se résume-t-il à une opération immobilière générant de gros bénéfices pour quelques-uns et de graves nuisances irréparables pour tous ?

**Où il faut des logements mais il faut les réaliser à prix accessibles et sur d'autres sites plus adaptés.**

La disparition de plus de 500 places de stationnement gratuit aux Cèdres et la transformation d'un quartier tout entier en plein centre de Saint-Rémy se font au mépris de la plupart de vos attentes.

**Nous continuerons à nous battre pour maintenir ce parking et avec lui la vie de notre centre-ville !**

La rédaction reproduit *in extenso* et à la lettre le texte fourni par les groupes d'opposition.

## LE PAIN DE LA TERRE



**Signe de la forte attractivité de Saint-Rémy-de-Provence, de nombreuses entreprises désirent s'installer sur la commune. Dans la zone d'activités de la Gare, rénovée il y a 2 ans, l'agriculteur Henri de Pazzis va ouvrir au mois de mai une boulangerie d'un genre unique : il y a proposera du pain bio, produit notamment à partir des blés qu'il fait pousser lui-même sur ses terres à Maillane.**

Henri de Pazzis est ainsi en train de réaliser un projet qui lui tient à cœur depuis de nombreuses années, « proposer une boulangerie bio et locale à tous les Saint-Rémois et aux amoureux du vivant ». Plusieurs variétés de blés de pays tels que le blé Meunier d'Apt, la Touselle de Nîmes, la Seissette de Provence seront utilisées pour produire 100 kilos de pain par jour au four à bois.

**Une équipe de passionnés**

Henri de Pazzis compte s'appuyer sur une équipe de 6 personnes pour gérer au quotidien la nouvelle boulangerie :

2 boulangers, 3 personnes en salle et 1 responsable.

« En plus des emplois générés par l'implantation de ce nouvel établissement dans la zone d'activité de la Gare qui compte déjà plus de 400 personnes et de nombreux entrepreneurs, la boulangerie de M. de Pazzis permettra de développer les relations entre les acteurs économiques et faire rayonner notre patrimoine local bien au-delà de notre territoire » se réjouit le maire Hervé Chérubini qui a découvert en avant-première ce nouveau lieu et son équipe.

## PROXIMITÉ : 270 NOUVEAUX SIGNALEMENTS

Dépôt d'ordures (82%)

Incivilités (2%)

Voirie (11%)

Espaces verts (1%)

Éclairage public (4%)

Mobilier urbain (0%)

Vous pouvez, vous aussi, solliciter ce service lorsque vous constatez des désordres sur la voie publique. N'hésitez pas à télécharger notre application si vous ne l'avez pas encore fait !

### 14

C'est le nombre de chats errants qui ont été capturés, stérilisés puis relâchés depuis fin mars dans les quartiers du cimetière et du Rougadou, en lien avec l'association Sentinelles - Éthique animale.

## PRIX ROBERT-LEROY

Les auteurs souhaitant participer à la 2<sup>e</sup> édition du Prix Robert-Leroy doivent déposer leur candidature avant le 30 septembre 2021. Cette bourse de 2 500 euros, créée par la ville en 2015, a pour but d'aider les auteurs dont l'ouvrage est consacré à Saint-Rémy-de-Provence.

Renseignements : 04 90 92 70 21  
bibliothèque municipale Joseph-Roumanille

## MACARONS 2021

**Les nouveaux macarons de stationnement sont en vente au poste de police municipale (av. de la Libération) aux horaires d'ouverture.**

Le macaron permet de stationner gratuitement en zone orange. Leur tarif annuel est inchangé depuis 2019 : 15 euros pour les résidents saint-rémois, 50 euros pour les salariés non-résidents.

**Pièces à fournir :**

- carte grise du véhicule
- justificatif de domicile
- paiement uniquement par chèque
- pour les non-résidents : K-bis ou attestation employeur



# GILLES & JEYSON ROUS ALBUM DE FAMILLE

Ces Saint-Rémois – Gilles (à la guitare et au chant), accompagné de son fils Jeyson (à l'accordéon) – viennent de sortir un CD intitulé *Le père, le fils &... vous*. Ils se sont généreusement livrés lors de cette interview réalisée chez eux à Saint-Rémy-de-Provence.

À l'âge de 5 ans, Jeyson se retrouve face à un accordéon pour la première fois lors du festival des Alpilles au Grès... et il tombe instantanément amoureux de l'instrument. Son père lui dit alors : « apprends d'abord à lire et à écrire, on verra plus tard pour la musique ! ». Un an plus tard, ils partaient ensemble au Thor louer un accordéon pour inscrire le petit Jeyson au Conservatoire du Pays d'Arles. Aujourd'hui, 15 ans plus tard, Jeyson en est à son 3<sup>e</sup> instrument.

Lors du premier confinement en 2020, ils se sont retrouvés comme beaucoup bloqués à la maison et ont commencé à jouer de plus en plus ensemble. Au bout de quelques temps Gilles se rend compte qu'ils ont de nombreux morceaux qui tournent très bien, largement de quoi faire un album.

Gilles, musicien aguerri aux plus de 300 concerts, contacte alors un ami, Éric Gibaud, qui possède un studio ; et une cagnotte Leetchi plus tard, les voilà partis enregistrer leur duo.

« Mes 2 autres enfants ne sont pas musiciens, mais ils chantent juste ! Mickael fait les chœurs sur la 1<sup>re</sup> chanson de l'album notamment et Shirley fait la 2<sup>e</sup> voix sur la dernière chanson : "Sur la lune". Dans le refrain, on peut entendre : "il y a du monde sur la lune, c'est éclairé la nuit". J'ai écrit ce titre en rentrant d'une balade en famille. Sur le chemin du retour, dans la voiture, Jeyson demande à sa sœur : "pourquoi la lune est éclairée ?", et celle-ci lui répondit alors : "c'est parce qu'il y a du monde qui habite sur la lune". J'ai trouvé ça tellement beau, qu'une fois rentré je me suis couché à 2 heures du matin pour écrire la chanson. », raconte Gilles encore ému.

Chaque chanson est autobiographique, que ça parte d'une anecdote comme celle-ci ou d'un évènement parfois douloureux, parfois joyeux.

Si la fête de la musique peut se tenir, sous une forme ou sous une autre, il vous sera possible a minima de venir y écouter Jeyson.

« Ce qu'on rêverait vraiment de faire, c'est de pouvoir présenter notre album aux Saint-Rémois sur la scène de l'Alpiliium. On trouve que cette salle est magique, avec une acoustique incroyable. J'ai connu Saint-Rémy sans salle des fêtes, enfin, c'était la salle Jean-Macé... mais si on pouvait jouer sur la scène de l'Alpiliium, ce serait une grande fierté » s'est exclamé le duo, de concert !



L'album est disponible :

- sur toutes les plateformes de streaming (Spotify, Apple Music, Deezer, etc.),
- mais il est également en vente à la maison de la presse de Saint-Rémy-de-Provence et au tabac-presse de Saint-Étienne-du-Grès.

gillesrous.com  
07 81 16 63 57

## NAISSANCES

- BERNARD François, le 30/03/2021
- BLET Clémentine, le 15/03/2021
- BOURARACH Sirine, le 21/03/2021
- BRUN Andria, le 29/03/2021
- COYCAUT Leyna, le 14/03/2021
- DEMANDOLX Marley, le 24/03/2021
- EL MOUAFAK Yasmine, le 27/03/2021
- MOUHSINE Hanna, le 04/03/2021
- RODRIGUEZ CALDERON Mateo, le 03/03/2021
- ZERGAÏNOH Swany, le 09/03/2021

## MARIAGE

- BUENO SANDOVAL Alfredo et SOSA Alexia, le 13/03/2021
- RICHARD Florian et LEVILLY Clothilde, le 20/03/2021

## PACS

- FRANZINO Arturo et ZHANG Liyuan, le 16/03/2021
- INIESTA Martin et FERNANDEZ Camille, le 17/03/2021
- JEANNIARD Arthur et MANSON Roxanne, le 25/03/2021
- TRUBERT Romain et PAUZAT Gwendoline, le 30/03/2021

## DÉGÈS

- ALAZARD Bruno, le 30/03/2021
- BIAIS veuve CHARMÖLUE Anne, le 20/03/2021
- BLANC Joseph, le 02/03/2021
- CHEBAB Hocine, le 05/03/2021
- GAILLAUD Jacky, le 01/03/2021
- GALLERON veuve BRUN Marie, le 06/03/2021
- GALLO Jean, le 09/03/2021
- MONNIER veuve LELARGE Monique, le 25/03/2021
- OLIVIER Gilbert, le 23/03/2021
- PAULEAU épouse CONTI Pierrette, le 26/03/2021
- ROUMIEUX veuve GIL Marie-Louise, le 24/03/2021



Commemoration de la Journée du souvenir des victimes de la déportation, le 25 avril dernier.



Signature de la convention avec le lycée agricole, qui devient ainsi le nouveau fournisseur officiel d'huile d'olive bio pour les restaurants scolaires



Hervé Chérubini, en tant que président de la CCVBA, et Corinne Chabaud, présidente de Terre de Provence, évoquent avec le docteur Sudres la répartition des 800 doses hebdomadaires supplémentaires octroyées par l'ARS pour 4 nouveaux centres de vaccination (Barbentane, Cabannes, Fontvieille et Maussane).

Après le gel intense qui a touché de nombreux agriculteurs le 7 avril dernier, la ville a demandé que soit reconnu le caractère de calamité agricole, qui permet d'ouvrir à une indemnisation.



Réunion du choix des candidatures du concours de maîtrise d'œuvre de la future piscine couverte.

